Candidat :

François CATHALA

né le 11 Mars 1915 à BORDEAUX

Marié, père de cinq enfants

Avocat à la Cour de Paris depuis 1940

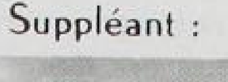
Capitaine de réserve

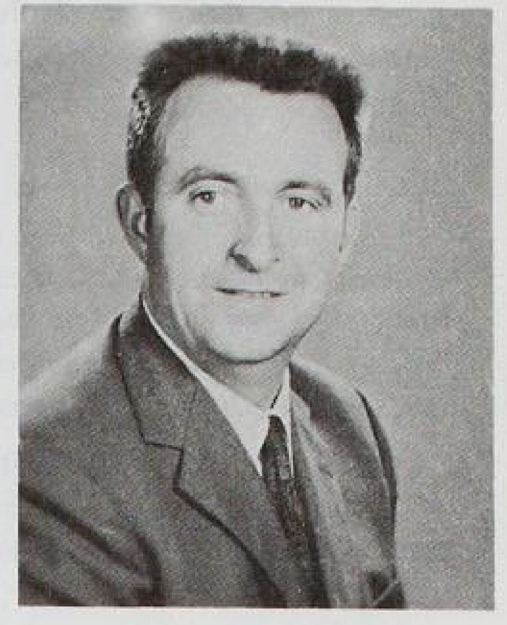
DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

3e Circonscription

Elections Législatives du 4 Mars 1973

MOUVEMENT RÉFORMATEUR





Yves GOURIOU

37 ans, marié, 2 enfants

INSÉMINATEUR à ÉRNÉE 53

Ancien d'A.F.N.

Aux Electeurs de la circonscription de Mayenne,

La propagande officielle voudrait nous enfermer dans un dilemme, soit le candidat de la majorité et du préfet, soit le candidat de la révolution marxiste.

Le MOUVEMENT REFORMATEUR offre une autre issue.

***

Nous sommes REFORMATEURS parce que nous ne voulons pas que l'on reconduise purement et simplement le régime actuel dont les bases sont :

Une Assemblée de figurants enregistrant mécaniquement les lois que préparent, sans aucun contrôle, les technocrates ;

Une Administration hypertrophiée, ivre de sa puissance, qui accumule les règlements au point de tuer toute initiative créatrice ;

Une classe de privilégiés au sommet des grandes affaires et de l'Etat pour qui les règlements fléchissent et qui obtient de l'Administration toute-puissante des dérogations, subventions, monopoles, la suspension ou l'aménagement de ses dettes,

et parce que nous ne voulons pas non plus du régime proposé par l'Union des Gauches et dont les bases seraient :

Les nationalisations, soit l'expropriation de certains actionnaires et une nouvelle extension des charges et des pouvoirs de l'Etat ;

L'autogestion, c'est-à-dire le commandement des usines par des soviets populaires qui seraient des maîtres infiniment plus durs que ne le sont les patrons capitalistes ;

L'alliance avec les communistes, c'est-à-dire avec l'Est, avec le parti qui a approuvé l'invasion de la Hongrie, celle de la Tchécoslovaquie, la mise au pas des ouvriers de Pologne et de l'Allemagne de l'Est.

Nous ne pouvons approuver la Société U.D.R. et Giscardienne dont ses leaders eux-mêmes (M. CHABAN-DELMAS) ont reconnu qu'elle était *bloquée,* ce qui signifie qu'on y étouffe et qu'elle est incapable de se réformer elle-même.

Elle se présente comme libérale par opposition au marxisme. En réalité, elle est dirigiste et ce dirigisme est orienté au bénéfice des forts et au détriment des faibles.

Mais on peut mettre fin à ce régime d'inégalité et d'injustice sans tomber sous la coupe d'une bureaucratie aussi astreignante qui substituerait au règne de l'argent celui de la police, qui commencerait par exproprier les gros capitalistes et finirait par s'attaquer, comme ce fut le cas en Russie, aux petits propriétaires paysans.

***

On tente de faire croire aux Français qu'ils sont forcés de se soumettre à la dictature de l'un de ces deux blocs.

Cela fait l'affaire du gouvernement et aussi de son opposition «officielle», «consacrée», l'Union des Gauches.

«Il n'y a rien en dehors...» nous disent-ils parce qu'ils occupent toutes les places.

L'Union des Gauches exerce déjà une partie du pouvoir, par son influence sur les syndicats. Elle dispose du droit de grève.

Elle exerce aussi le pouvoir par les fonctionnaires socialistes ou communistes qui occupent les postes clés dans de nombreux ministères, notamment à l'Agriculture et à l'Education Nationale.

Bien souvent une administration marxiste est coiffée par un ministre U.D.R.

Le MOUVEMENT REFORMATEUR propose un programme en cinq points approuvés par le Congrès de Versailles le 13 Janvier 1973.

1) — Instaurer le pouvoir régional de gestion élue.

2) — Changer fondamentalement l'emploi de l'argent public qui sera consacré à l'équipement du Pays et aux besoins des hommes.

3) — Réduire sans délai les subventions étatiques à des projets pernicieux, les industries déficitaires et les excès des dépenses militaires.

4) — Refuser d'augmenter les impôts très lourds que paient les Français grâce à une réforme fiscale.

5) — Mettre en œuvre sans délai la création de l'Europe politique avec assemblée élue et exécutif.

En résumé, il convient d'adapter les structures aux réalités concrètes.

La compétence politique doit se diviser en trois échelons superposés :

— l'assise européenne.
— l'assise nationale.
— l'assise provinciale.

La France actuelle souffre d'un particularisme étroit et ombrageux. Elle est administrée avec un esprit vétilleux et inquiet.

Ne nous trompons pas sur les positions des candidats de l'U.D.R. ou de l'Union des Gauches.

POLITIQUE AGRICOLE.

Les mesures tardives de M. CHIRAC ne doivent pas faire illusion. Il est permis de juger la majorité sur sa gestion passée.

Celle-ci s'est révélée désastreuse sur tous les points :

— En quelques années sous l'Etat U.D.R. la population active agricole est tombée de 25 % à 12 % de la population active totale soit une diminution de plus de 50 %.

Dans le même temps, le nombre des exploitations agricoles est tombé de plus de 2.000.000 à 1.500.000 soit une disparition de 50.000 par an ou 125 par jour.

C'est dire que les exploitations familiales ont été condamnées à mort et que beaucoup de cultivateurs ont souffert le déracinement ou la perte de leur gagne-pain.

Cette politique, néfaste sur le plan humain, s'est doublée d'une lourde erreur de stratégie économique : les éleveurs ont

été traités en parents pauvres, la production de la viande a été découragée. Il en est résulté une pénurie de viande et une hausse du bifteck qui inquiète actuellement les pouvoirs publics.

* * *

Nous pensons qu'il faut préserver la survie des exploitations familiales, que celles-ci ne sont pas, comme on voudrait le faire croire des non-sens économiques, mais au contraire des facteurs d'équilibre indispensables.

Le mythe de la supériorité des grands ensembles mécanisés et rationalisés convient au fisc qui peut plus facilement asseoir son contrôle et aux banquiers qui peuvent prêter avec de gros intérêts.

L'intérêt des consommateurs est que la production soit souple, qu'elle s'adapte à leurs besoins et que la qualité soit sauvegardée.

La politique agricole comporte plusieurs parties :

– un soutien des prix à BRUXELLES ;
– des prêts aux entreprises ;
– des primes et des aides.

Jusqu'ici dans l'ensemble, au cours de l'année 1971, 60 % des aides sont allées aux céréaliers et betteraviers, 40 % seulement aux autres agriculteurs français.

Les primes d'élevage ont été réservées aux grosses exploitations disposant d'un certain cheptel.

Le dirigisme agricole intervient en faveur des forts et au détriment des faibles. On croirait que le but poursuivi est le dépeuplement des campagnes. La gêne des petits exploitants est un prétexte pour octroyer des surprofits à de gros exploitants.

* * *

Il convient de réviser entièrement la répartition des aides et subventions à l'Agriculture.

Nous sommes opposés à l'OFFICE DE LA VIANDE, présenté comme une mesure de protection en faveur des agriculteurs et qui est en réalité un moyen d'intervention dirigiste que le gouvernement pourra utiliser dans le sens qui lui plaira. La caractéristique de l'Office est que les exploitants agricoles y sont en minorité.

* * *

Nous condamnons les lois instituant des MONOPOLES et notamment LA LOI SUR L'ELEVAGE qui supprime la CONCURRENCE entre centres d'insémination et met les éleveurs dans la dépendance d'organismes qui leur sont *imposés* et dont ils ne *PEUVENT DISCUTER LES PRIX.*

REFORME FISCALE ET PETITS COMMERCANTS.

Les petits commerçants partagent avec les agriculteurs exploitants familiaux le discrédit des technocrates. Les Grandes Surfaces, la distribution en série sont à la mode.

Il y a dans cet engouement une grande part d'illusion publicitaire. Ce n'est pas un progrès d'aller loin de chez soi faire la queue dans un seul établissement, même si la musique douce et les lumières font moderne.

Le seul choix des consommateurs laisse leurs chances aux petits commerçants spécialisés établis près de leurs clientèles.

Mais l'Etat fausse le jeu en leur imposant des charges qui ne sont pas porportionnées à leur activité.

Tel est le cas de la PATENTE, impôt INJUSTE et aveugle qui est fixée sans du tout considérer les facultés contributives des intéressés.

La réforme fiscale profonde que préconise le MOUVEMENT REFORMATEUR comporte la *suppression de la patente.* De même il doit être permis au commerçant indépendant de comprendre dans ses charges un salaire normal rétribuant son activité.

* * *

LES RAPATRIES.

Les rapatriés d'Afrique du Nord ont été sacrifiés à ce qui fut considéré comme la Raison d'Etat. Ils ont été dépouillés de biens qui étaient le fruit de leur travail et dont la possession leur était solennellement garantie par les lois de la République Française.

La loi de 1970, «Loi de contribution à l'indemnisation» a été attendue huit ans. Elle ne prévoit que des indemnisations dérisoires qui sont fixées après déduction des aides de première urgence accordées aux rapatriés lors de leur retour en métropole.

D'autre part, la mise en œuvre de cette loi est si lente qu'elle en annule pratiquement les effets. Sur 170.000 dossiers, 5.000 ont été liquidés.

Il convient de créer un FONDS NATIONAL D'INDEMNISATION doté de ressources budgétaires et extra-budgétaires, de prévoir un personnel suffisant pour l'administrer, de prévoir une indexation des indemnités en fonction de leur échelonnement dans le temps.

L'AMNISTIE.

Toutes les condamnations prononcées par des Juridictions d'exception doivent faire l'objet d'un effacement définitif.

L'ENSEIGNEMENT. LA FAMILLE.

L'éducation appartient d'abord aux familles qui doivent pouvoir choisir les établissements convenant le mieux à leurs enfants. La concurrence de l'enseignement libre et de l'enseignement public est indispensable.

Il est bon enfin de laisser aux familles le soin de l'éducation morale ou sexuelle.

La tendance actuelle est d'organiser une sorte de dirigisme sexuel soi-disant pour libérer les enfants des tabous familiaux. Le résultat est une atteinte intolérable à la vie privée.

Dans un domaine aussi délicat, il appartient aux spécialistes (psychologues et autres) de fournir leurs informations aux parents. Mais leurs méthodes adaptées au grand nombre sont trop grossières pour qu'on puisse leur confier directement les enfants.

* * *

En définitive,

notre programme qui est celui du MOUVEMENT REFORMATEUR et dont nous avons seulement esquissé quelques traits essentiels se propose :

– de défendre les libertés des citoyens contre les emprises d'une administration trop envahissante ;

– de mettre fin aux privilèges, aux inégalités que favorise l'arbitraire administratif et dont les récents scandales sont l'illustration.

– de rétablir un équilibre plus harmonieux entre les pouvoirs de Paris et ceux de la Province.

– de nous préserver des dangers de l'avenir par un aménagement de l'Europe.

Vu : LE CANDIDAT
François CATHALA.

Vu : LE SUPPLÉANT
Yves GOURIOU

LEZINE imprimerie offset
LA ROCHE-SUR-YON